MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES

800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

BRIEFING DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE 18EME RAPPORT DU PROCUREUR DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE SUR LA SITUATION EN LIBYE

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

DÉCLARATION DE SON EXCELLENCE DÉSIRÉ WULFRAN G. IPO AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

New York, le 06 novembre 2019

A vérifier au prononcé

Madame la Présidente,

Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information consacrée à l'examen du rapport semestriel d'activités de la Cour Pénale Internationale (CPI) en Libye et félicite Madame Fatou BENSOUDA, Procureure de cette juridiction, pour son exposé circonstancié.

La Côte d'Ivoire voudrait l'assurer de son plein soutien et exhorter tous les États, y compris les États non-parties au Statut de Rome à coopérer pleinement avec la CPI afin de mettre un terme à l'impunité.

Madame la Présidente,

Ma délégation note avec préoccupation que, depuis le dernier rapport de la Procureure, la situation sécuritaire en Libye s'est considérablement dégradée en raison de la poursuite des combats, débutés le 4 avril 2019, entre les forces du Maréchal Khalifa HAFTAR et celles du Gouvernement d'Union Nationale dirigé par le Premier Ministre Fayez AL-SARRAJ.

Cette détérioration de la situation sécuritaire a contribué à l'enracinement durable de la branche libyenne de l'État Islamique d'Irak et du Levant (EILL). En effet, l'attentat du 10 août 2019, qui a coûté la vie à trois membres de la Mission d'Appui des Nations Unies en Lybie (MANUL) à Benghazi, en est une manifestation qui appelle l'attention conjuguée de notre Conseil et de la Cour Pénale Internationale sur les activités de ce groupe terroriste.

Aussi mon pays s'inquiète-t-il de la décision prise par l'Union européenne, dans un contexte marqué par des violations constantes de l'embargo sur les armes imposé à la Libye, de suspendre temporairement, depuis le 27 mars 2019, le déploiement de ses moyens navals de l'Opération Sophia.

Il est à craindre par ailleurs que les efforts visant à obtenir un cessez-le-feu et à ramener les parties au conflit à la table des négociations, ne soient vains.

A cet égard, la Côte d'Ivoire souhaite que la prochaine Conférence internationale sur la Libye prévue à Berlin, permette de faire taire les armes et de relancer durablement le processus politique de sortie de crise.

C'est, en effet, dans un environnement sécuritaire stable, que s'instaurera une coopération plus efficace entre la Libye et la CPI.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire note avec regret que des mandats d'arrêt visant des ressortissants libyens n'ont pu être exécutés à ce jour, en raison notamment du contexte sécuritaire actuel qui affecte les capacités institutionnelles du Gouvernement d'Union Nationale à s'acquitter de ses obligations en vertu du Statut de Rome.

Elle appelle donc les parties libyennes à lever tous les obstacles à une pleine coopération avec la CPI, afin de traduire les présumés auteurs de crimes, devant les juridictions internationales compétentes.

Mon pays reste convaincu que la lutte contre l'impunité doit faire partie intégrante du processus de réconciliation nationale afin de créer les conditions d'une paix durable en Libye.

A cet égard, il salue la déclaration faite par la Procureure, le 8 mai 2019, de poursuivre la recherche d'éléments de preuves relatifs aux allégations de crimes commis contre les migrants dans la mesure où l'élargissement du champ de compétence de la CPI aux crimes commis contre les migrants se révèle comme une nécessité absolue.

Madame la Présidente,

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réitère ses félicitations ainsi que son soutien à la Procureure BENSOUDA et son Bureau pour leur persévérance dans la mise en œuvre du principe de reddition de compte pour les crimes relevant de sa compétence.

Elle salue également l'excellent travail accompli par la MANUL, qui apporte une assistance précieuse aux enquêtes de la CPI.

Enfin, mon pays appelle les Nations Unies, au premier chef notre Conseil, et l'Union Africaine à conjuguer leurs efforts en vue de parvenir à la cessation rapide des affrontements à Tripoli et ses environs, et de permettre le retour de la paix en Libye et dans le Sahel.

Je vous remercie.